



**Décision 2025-50**  
**MARCHE N°2024T15 – TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX ET DE LOISIRS AU**  
**QUARTIER RIMBERT – Rue Verte à Auchel - 2 LOTS**  
**AVENANT N°1 AU LOT N°2**

**Le Maire,**

**Vu** les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération portant délégation de missions complémentaires du Conseil Municipal au Maire en date du 22 mai 2025,

**Vu** le Code de la Commande Publique,

**Considérant** la signature par décision n°2024-69 du 20 décembre 2024, d'un marché relatif à des travaux d'aménagement d'une aire de jeux et de loisirs au quartier Rimbert – rue Verte à Auchel passé sous la forme d'une procédure adaptée ouverte en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique :

- avec la **société IDVERDE** située ZAL de l'Épinette – Route de Béthune à AIX NOULETTE (62160) pour le lot n°1 : TRAVAUX PAYSAGERS ET CLOTURE, pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **38 924,09 €HT**,
- avec la société **EHTRE PAYSAGE** située Chemin rural dit des Tourelles à WARLUS (62123) pour le lot n° 2 : FOURNITURE ET POSE DE JEUX ENFANTS, MOBILIER URBAIN ET MISE EN ŒUVRE DE SOL AMORTISSANT, pour un montant de la décomposition du prix global et forfaitaire s'élevant à **56 406,69 €HT**,

**Considérant** qu'au cours de l'exécution des travaux, le respect des zones de chute des différents jeux d'enfants a entraîné l'élargissement de 45 m<sup>2</sup> de la surface de sol souple coulé en place, entraînant une augmentation des travaux d'un montant de 6 156 €HT, calculée sur la base des prix unitaires indiqués au bordereau des prix,

**Considérant** par conséquent, qu'il convient de conclure un avenant n°1 au marché afin de modifier la surface initiale du sol souple coulé en place, pour la porter à 145 m<sup>2</sup>, augmentant ainsi le montant initial du marché de 6 156 €HT, représentant une augmentation de 10,91 %, portant le nouveau montant du marché à 62 562,69 €HT,

**Décide** de signer l'avenant n°1 au lot n°2 : FOURNITURE ET POSE DE JEUX ENFANTS, MOBILIER URBAIN ET MISE EN ŒUVRE DE SOL AMORTISSANT avec la société **EHTRE PAYSAGE** située Chemin rural dit des Tourelles à WARLUS (62123) pour un montant de **6 156 €HT**, portant le nouveau montant du marché à 62 562,69 €HT,

**Informe** que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la collectivité.

Le Maire de la ville d'Auchel et la Trésorerie de LILLERS sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

*Certifiée exécutoire compte tenu de la  
Transmission en sous-préfecture et de  
la publication le : 18/07/2025*

Fait à Auchel, le 18/07/2025  
Le Maire,